

Ramonville et vous

(Sylvie Brot, Jürgen Knödlseher, Marie-Annick Vassal, Denis Lapeyre)

Pourquoi nous avons quitté la séance du conseil municipal du 15 avril

La « démocratie ouverte » est morte. Le maire déclarait dans son discours d'installation « vouloir travailler avec tous ceux qui le souhaitaient ». Or depuis le début du mandat nos propositions et motions ont été systématiquement rejetées ou vidées de leur sens ; voici deux exemples :

- le rejet de notre motion en faveur du Plan de Relance pour la rénovation des bâtiments publics dont l'école J. Jaurès
- les 6 mois de débats pour parvenir à ce que la commune n'équipe que ses agents et non l'ensemble des personnes sourdes de masques transparents

Le contrôle de légalité du préfet pousse le maire dans ses retranchements

Le 3 décembre, le groupe majoritaire présentait au vote du Conseil municipal le règlement intérieur. Lors des réunions d'élaboration de ce texte, nous avons formulé des propositions qui n'ont pas été prises en compte : nous avons donc voté contre ce règlement.

Au-delà des désaccords ce texte comportait des irrégularités. Nous avons donc saisi le préfet pour un contrôle de légalité : il a répondu favorablement à notre requête en demandant au maire de modifier deux articles.

Mais au lieu de les mettre en conformité, le groupe majoritaire a présenté le 15 avril un règlement intérieur complètement réécrit, sans aucune concertation.

En séance, nos propositions d'amendements, qui se limitaient aux recommandations du préfet, ont été rejetées par le groupe majoritaire...

Une crise politique majeure

Ce mépris des élus minoritaires, cette méthode visant à infantiliser l'opposition et à imposer un fonctionnement autoritaire, nous ont conduit, en concertation avec l'autre groupe d'opposition, à quitter la séance du conseil municipal du 15 avril.

Notre opposition demeure plus que jamais vigilante et constructive.